

L'HABITAT RURAL DANS LE PÉRIMÈTRE IRRIGUÉ DU GHARB

Mohamed KACHMAR

I - PRESENTATION DE LA PLAINE DU GHARB

1.1. Caractéristiques générales

Situé au nord-ouest du pays, le Gharb se présente sous la forme d'une plaine de quelques 3 000 km² entourée de collines et traversée par un réseau hydrographique important. La configuration topographique de la plaine du Gharb présente les caractéristiques des régions deltaïques avec des levées qui longent les rives des oueds Sebou, Beht et R'dom, des vastes dépressions appelées « Merjas » et enfin des glacis en pentes douces.

Les systèmes hydrographiques du bassin versant du Sebou, composés essentiellement des oueds Ouergha, Sebou et Beht convergent vers la plaine et y provoquent durant des années à forte pluviométrie des inondations catastrophiques.

Le climat de la plaine est méditerranéen sous influence océanique avec alternance d'une saison humide (novembre à avril) et une autre sèche (mai à octobre), les températures moyennes oscillent entre 11° C en hiver et 27° C en été. La moyenne des précipitations annuelles 500 mm/an situe la plaine du Gharb parmi les régions favorables du pays.

Parmi les sols aptes à l'irrigation, on rencontre les sols peu évolués, généralement bien drainés; ils se situent sur les levées des berges des oueds (dhess) et les sols à forte teneur en argile (vertisols ou tirs) occupant les dépressions de la plaine.

Pour les structures agraires du périmètre irrigué du Gharb, un bilan foncier fait ressortir une superficie brute de 616 000 hectares, dont 189 400 (31 %) sont du statut melk (propriété privée) et 158 900 (26 %) appartiennent aux terres collectives (bled Jmaa).

La population rurale du Gharb a été évaluée d'après le recensement de 1982 à 575 000 personnes, soit par rapport au recensement de 1971 (467 000 habitants) un taux d'accroissement annuel d'à peu près 2,6 %. Cette population d'anciens transhumants est un véritable « puzzle » de lignages, répartie en fractions sur 1 052 douars, constituant l'habitat rural de la plaine.

La densité moyenne à l'intérieur de la plaine est de 88 habitants/km², avec concentration dans les espaces hydro-agricoles et autour des communes urbaines.

1.2. Equipements hydro-agricoles réalisés dans la plaine.

L'importance des potentialités naturelles du Gharb a encouragé le gouvernement marocain, avec la collaboration de la F.A.O. et du PNUD, à entreprendre en 1960 l'étude d'aménagement d'environ 320 000 ha, dont 245 000 irrigables. Les travaux de ce projet connu sous la dénomination « Projet-Sebou » ont été lancés en 1968 et se poursuivent à nos jours. Actuellement, 95 000 ha ont reçu un équipement hydro-agricole moderne (remembrement, nivellement, stations de pompage, réseaux d'irrigation et de drainage). Cet équipement permettra l'intensification et la diversification de la production agricole.

En effet, les objectifs assignés à la plaine du Gharb visent à :

- satisfaire les besoins du pays en produits agricoles (sucre, lait, riz), aussi une grande superficie est-elle affectée aux cultures sucrières (110 000 ha au terme de l'aménagement pour la canne à sucre) et contribuer à l'équilibre de la balance commerciale en réduisant les importations;
- améliorer les conditions de vie des agriculteurs et leurs revenus en intensifiant à la fois l'agriculture et l'élevage.

II - SPECIFICITES DE L'HABITAT RURAL DE LA PLAINE DU GHARB.

2.1) Organisation de l'habitat.

Dans la plaine du Gharb, on trouve des douars dispersés, éclatés ou groupés, ceci est dû au relief de la plaine, aux structures foncières et surtout à la localisation des ressources naturelles (eau, terre). La typologie de l'habitat rural du Gharb révèle la répartition suivante des douars :

- Un habitat traditionnel groupé sur les terres collectives;
- Un habitat récent dispersé, résultant de la répartition des fermes de la grande exploitation agricole, de la privatisation de la propriété et enfin de l'installation individuelle de la main d'oeuvre à proximité d'emplois potentiels.

Les douars du Gharb sont vulnérables car la plaine favorise la précarité de l'habitat par les conditions qui y existent : inondations fréquentes, partage périodique des terres collectives et faiblesse des revenus d'une grande partie des ruraux.

Les groupements d'habitations sont en général desserrés, les constructions sont étalées dans les parcelles et interposent entre elles des espaces découverts utilisés comme cours, enclos ou jardins.

Dans la plaine, les groupements sont plus forts que ceux des collines avoisinantes aux sites exploités plus réduits. Ainsi les impératifs de production et la disponibilité de l'espace règlent la distribution de l'habitat.

Par ailleurs, les groupements d'habitat produit localement prennent souvent des allures linéaires, les organisations en lignes suivent les berges surélevées des cours d'eau, pour se protéger contre les inondations et pour pouvoir s'approvisionner en eau. Le mode ancien de distribution spatiale de l'habitat sur différents finages (zones de parcours et zones de culture) ne correspond plus aux conditions locales actuelles, par suite de l'introduction de l'irrigation et de l'intensification de la production agricole. Ainsi une désagrégation des espaces ruraux anciens se manifeste par une dispersion de l'habitat sur les terres aménagées, par une individualisation et multiplication des unités d'habitat.

En somme, la localisation de l'habitat dans l'espace est structurelle et déterminée par les critères suivants : être à distance normale des terres exploitées, près de l'eau potable, hors des zones inondables, à proximité des terres collectives, sur les lignes de transition des sites différents et d'économies complémentaires (plaine/colline, terre agricole/terre de parcours).

Le changement en cours induit par la pratique de l'irrigation et des cultures destinées au marché, élimine quelques uns des critères ci-dessus.

2.2. Evolution de l'habitat rural dans la plaine du Gharb.

L'évolution de l'habitat rural du Gharb ne s'est pas faite au même rythme que la mise en valeur agricole. Le nouvel habitat est représenté dans les espaces aménagés par des formes d'habitations correspondant aux exploitations agricoles : la ferme et l'habitat ouvrier.

Cette double distribution s'individualise davantage sur les secteurs de mise en valeur anciennement équipés, tel que le périmètre de Sidi Slimane où fermes et douars sont associés ou contigus.

Sur les sites où l'agriculture est moins intensive et les formes communautaires sont mieux conservées, l'habitat autoconstruit localement est encore prédominant et reste soumis aux influences des grands centres urbains.

Au niveau des secteurs nouvellement équipés, les infrastructures hydro-agricoles sont réalisées dans des trames hydrauliques où les douars sont considérés comme les éléments qui doivent s'adapter aux nouveaux espaces ainsi créés : « les blocs hydrauliques ».

Les aménagements réalisés dans la plaine du Gharb, ont été définis en fonction des impératifs de la production (assolements préconisés, modes d'irrigation efficaces).

De ce fait l'habitat se trouve confiné dans les espaces remembrés sans possibilité d'extension car il a été plus ou moins « oublié » dans les séquences de l'aménagement hydro-agricole. Ainsi, la pression démographique aidant, les douars éclatent et se dispersent sur les terres équipées destinées à la production qui imposent de nouvelles contraintes techniques et foncières aux fellahs (nouvelles pratiques culturelles, suivi des tours d'eau...).

En matière de réalisation d'habitat par les départements techniques centraux, il y a lieu de signaler les villages pilotes, les recasements des sinistrés

d'inondation, les coopératives de la réforme agraire. Ce type d'habitat a connu un rejet de la part des fellahs, car il ne tient pas compte des particularités de la vie rurale et leur semble de conception urbaine.

Au plan institutionnel, bien que les décisions d'aménagement local du territoire soient passées à des instances siégeant dans les centres urbains, les ruraux, habitants des douars, sont encore responsables pour la construction de leurs maisons qu'ils réalisent à l'aide des ressources et moyens locaux.

Cependant, la construction sur les terres ayant reçu un équipement hydro-agricole reste controversée par l'aménageur qui avance comme argument que la rentabilité des investissements consentis pour cette opération s'oppose au « mitage » de la surface agricole utile.

Autrefois les grandes fermes avaient édifié près des bâtiments d'exploitation des habitations pour leurs ouvriers agricoles. Cette pratique n'est plus courante au Gharb, l'habitat ouvrier est installé dans le douar où il s'insère comme il peut.

Les changements structurels que connaît l'organisation villageoise, l'intervention massive de la commune rurale, le nouveau mode de production induit par l'intensification agricole, la démographie galopante et l'exode rural impliquent inévitablement les mutations socio-économiques des douars. Il convient de bien les circonscrire pour ne pas hypothéquer les aménagements réalisés.